

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MEDEF NOUVELLE-CALEDONIE suivant la CONFERENCE DE PRESSE de rentrée du 21/02/2020

Nouméa, le 21 Février 2020

Bilan 2019, perspectives 2020

Aujourd'hui, le MEDEF Nouvelle-Calédonie compte **1 260 entreprises et 22 syndicats professionnels**, qui emploient 60% des salariés du secteur privé marchand. Ces entreprises, **de tous secteurs et de toutes tailles**, sont attachées à une idée aussi simple que centrale pour l'avenir de notre société :

**« L'Entreprise est le moteur du développement économique
et de la création d'emplois ».**

En effet, l'Entreprise est le lieu du vivre ensemble par excellence : l'égalité par le respect du droit, l'intégration des hommes et des femmes de toutes cultures et toutes générations ; la solidarité par les cotisations sociales et l'impôt.

Régulièrement attaqué sur le nombre de sièges occupés par ses mandataires dans les divers organismes paritaires, le MEDEF-NC a été reconnu comme **la 1^{ère} organisation patronale représentative des entreprises de Nouvelle-Calédonie**, par 8 jugements depuis 2014, le dernier en date étant celui de la Cour Administrative d'Appel de Paris dans son arrêt du 15 février 2019.

Le contexte institutionnel incertain et une économie extrêmement dégradée rendent nécessaire de **mettre la santé des entreprises et les emplois du secteur privé, au centre des préoccupations de nos élus, en garantissant à ces entreprises un environnement stable et de la visibilité.**

L'un des rôles majeurs du MEDEF-NC s'inscrit dans le **paritarisme**, et bien que ce travail ne soit pas toujours perceptible par le grand public, voire par nos adhérents, notre rôle est essentiel pour mener des réformes adaptées à notre système économique actuel, tout en préservant les générations futures.

En qualité de 1^{ère} organisation patronale du territoire, nos missions de gestion des organismes paritaires et des relations sociales nous permettent d'avoir une légitimité face aux partenaires sociaux et aux politiques lorsqu'il s'agit de **défendre les intérêts économiques de la Nouvelle-Calédonie et de la liberté d'entreprendre**.

En ce qui concerne le bilan de l'année 2019, le MEDEF-NC a été fortement mobilisé sur la TGC, avec la règlementation des marges et des prix. Heureusement, et malgré la politique économique catastrophique que nous avons subie pendant la dernière mandature, nous n'avons pas manqué de projets pour redynamiser nos entreprises et le territoire. Ainsi, tout au long de l'année 2019, nous nous sommes engagés sur plusieurs projets :

- Création d'une commission sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises (**RSE**) (croissance responsable) ;
- Pérennisation de l'événement pays **DIGINOVA** en se rapprochant de la Polynésie pour mutualiser le développement du numérique sur nos territoires ;
- Travail de concert avec la **FEDOM** sur les sujets de la **défiscalisation** et de la prise en compte des spécificités de nos territoires insulaires auprès de l'Etat ;
- Association avec le MEDEF Polynésie et le MEDEF France pour solliciter un représentant à Bruxelles, à **l'Union Européenne** ;
- Soutien au président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, M. Thierry SANTA, pour la présidence de **l'OCTA** en 2020 ;
- Signature avec les syndicats de salariés du stade « 2 » de la **réforme du régime de retraite de base**. Au moins, ce régime est suivi et géré et nous pouvons compter sur des partenaires sociaux responsables.

Malgré ces initiatives, nous avons subi, comme l'ensemble des calédoniens, les conséquences de la politique menée par la mandature précédente, et nous n'avons pu que constater la situation économique extrêmement critique qu'a vécu le territoire, et dans laquelle il se trouve actuellement.

Et bien que l'année 2019 ait été sacrifiée, nous n'imaginons pas que l'année 2020 le soit aussi. En effet, le changement de majorité (et d'état d'esprit) au gouvernement nous emmène à croire qu'une dynamique économique est relancée et, nous sommes heureux de travailler avec eux, dans un cadre de relations apaisées et normalisées, qui doit naturellement exister entre l'exécutif et les forces vives du pays. Dans cette démarche, nous nous positionnons afin de passer **d'un MEDEF de combat à un MEDEF de propositions.**

Nous savons parfaitement que le précédent gouvernement a laissé la Nouvelle-Calédonie en quasi faillite économique, par conséquent la tâche sera ardue pour la nouvelle équipe en place. Mais nous constatons déjà qu'avec ce nouveau gouvernement, une politique de l'offre, constamment réclamée par le MEDEF-NC, est privilégiée et qu'il s'attache à relancer l'économie, notamment à travers l'application de plusieurs textes :

- **La relance économique** : Le MEDEF-NC a enfin été entendu sur la question du remboursement des taxes affectées aux stocks constitués avant la mise en place de la TGC, ce qui permettra de soulager la trésorerie des commerçants. Le texte prévoit également l'institution du droit à l'erreur, les seuils de concentration d'entreprises qui ont été revus de manière plus réaliste et la baisse des charges fiscales et sociales des entreprises. Certes ces mesures ne sont pas suffisantes mais elles donnent clairement des signes avant-coureurs d'amélioration.

- **La loi de programmation fiscale** qui vise à rendre la fiscalité lisible et stable pour relancer l'investissement et encourager les entreprises afin qu'elles préservent les emplois et en créent de nouveau. Des propositions du MEDEF-NC seront d'ailleurs adressées prochainement au gouvernement.
- Le sauvetage du **RUAMM** : Le MEDEF se félicite qu'ENFIN un gouvernement et son président se saisissent de l'urgence de la situation, et l'on ne peut que déplorer que des mesures n'aient pas été prises bien avant pour apurer la dette. Le plan est en cours de discussion avec l'appui des partenaires sociaux et nous aurons également besoin de l'appui financier de l'Etat. Le MEDEF-NC participera également aux réflexions plus globales sur la restructuration de la protection sociale.

Par ailleurs, sur la **dépense publique**, nous saluons toutes les collectivités qui, malgré un contexte de budgets contraints, ont essayé de maintenir leurs budgets d'investissement, nous espérons seulement que ces efforts budgétaires s'inscrivent bien dans l'année 2020.

Nos usines métallurgiques et le secteur du BTP ont beaucoup souffert et malheureusement le seul investissement privé d'envergure, Lucy à Vale, qui constituait une bouée de sauvetage pour le BTP a été reporté. En outre, nous n'avons aucune nouvelle du fléchage des contrats de plans, malgré notre demande pressante en direct auprès du Haut-Commissaire et du gouvernement.

Aujourd'hui, **les exportations du nickel** pèsent 178 milliards XPF dans l'économie calédonienne, faisant du nickel le secteur à privilégier pour redynamiser l'économie. Pour autant, les autres secteurs ne doivent pas être minimisés et nous devons encourager leur développement : la biodiversité, le numérique, le tourisme, l'agriculture, etc. Cependant, nous devons être réalistes et continuer de favoriser le secteur du nickel. Nos trois usines perdent aujourd'hui encore de l'argent et il est crucial qu'elles deviennent très rapidement rentables pour sauver les emplois, relancer

l'économie et apporter des recettes aux budget du Territoire. Pour ce faire, nous en appelons **aux partis indépendantistes** à abandonner le dogme sur le volet « exportations de minerais », si ce volet est indispensable pour rentabiliser nos usines.

Et plus largement, nous constatons que les élections de 2019 ont montré d'une manière évidente que **les calédoniens ont voulu changer de modèle économique**. Malgré cela, force est de constater qu'il n'y a pas de majorité au Congrès, et qu'il sera donc difficile de voter tous les textes souhaités. Nous appelons donc solennellement les indépendantistes à prendre en considération cette volonté de changement des calédoniens en votant les nouveaux textes et en prenant **une voie plus libérale**, au-delà de l'aspect identitaire.

« J'invite donc les partis indépendantistes à prendre la mesure de leurs responsabilités, malgré des échéances référendaires qui portent sur des votes identitaires alors que le pays doit pouvoir s'appuyer sur son économie, pour le bien-être de sa population. Nous avons bien conscience que les caisses sont vides (pour rappel, le budget prévisionnel était insincère, le rendement de la TGC n'est pas au rendez-vous). Pour autant, il faut absolument retrouver une économie saine et de la stabilité. Le MEDEF compte beaucoup sur la reprise des propositions que nous avons faites dans le cadre de la prochaine loi sur la stabilité fiscale. »

Daniel OCHIDA, Président du MEDEF Nouvelle-Calédonie

Pour conclure, vous l'aurez compris, le MEDEF-NC continuera à défendre les valeurs des entreprises et du monde économique, dans l'intérêt de toute la population calédonienne, sur l'ensemble du territoire.

*« Quant au fonctionnement de la 1^{ère} organisation patronale de Nouvelle-Calédonie, ma préoccupation sera de **sauvegarder l'unité du MEDEF et son indépendance**. »*

Daniel OCHIDA, Président du MEDEF Nouvelle-Calédonie